PROJET

**Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante,
de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante**

Lundi 2 octobre 2023, 19h00
École de la Marée-Montante

PROJET PROCÈS VERBAL

Présences :

Professionnel :	Camille Ouellet
Personnel de soutien :	Absente
Service de garde :	Marjolaine Langlois
Enseignant (s) :	Nadine Leblond (et stagiaire Émilie Dumais)
	Andrée Rossignol
Parents :	Véronique Brillant
	Silvia Barbachano Gavelle
	Jonathan Robichaud-Bernier
	Rosalie Toussaint
	Leda Villeneuve
Direction :	Annie-Claude Pelletier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum à 19h00

Après constatation du quorum, la Présidente sortante Mme Véronique Brillant ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 octobre 2023

Il est proposé par Andrée Rossignol et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2023

Il est proposé par Marjolaine Langlois et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 12 juin 2023 soit adopté tel qu'il est proposé

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Élection des officiers

Véronique Brillant propose Annie-Claude Pelletier pour le rôle de secrétaire d'élection.

2.1.1 Présidence :

Pour le poste de Présidente du Conseil d'établissement Mme Leda Villeneuve propose Mme Véronique Brillant.

Mme Brillant accepte. Elle est élue par acclamation.

2.1.2 Vice-Présidence

Pour le poste de vice-présidence il est proposé par M. Jonathan Robichaud Bernier et unanimement résolu que ce poste ne sera pas pourvu et que si le besoin était, il pourrait être remis en élection subséquemment.

2.1.3 Trésorière

Pour le poste de Trésorière du Conseil d'établissement Mme Rosalie Toussaint propose Leda Villeneuve.

Mme Villeneuve accepte et est élue par acclamation.

2.1.4 Secrétaire

Pour le poste de secrétaire, Mme Léda Villeneuve propose Rosalie Toussaint.

Mme Rosalie accepte le poste et est élue par acclamation.

2.2 Choix du représentant de la communauté (s'il y a lieu)

Aucune demande en ce sens.

2.3 Révision et adoption des règles de régie interne

Résolution 2023-02-10-01

Il est proposé par Mme Léda Villeneuve et unanimement résolu que les règles de régie interne soient adoptées telles qu'elles sont présentées.

2.4 Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école

Afin de faciliter et alléger les activités qui ont lieu aux alentours de chacune des écoles, le conseil d'établissement fait en sorte d'adopter une résolution allant dans ce sens.

Résolution 2023-02-10-02

ATTENDU QUE de nombreuses activités ont lieu aux alentours de chacune des écoles;

ATTENDU QUE les enseignants et autres intervenants organisent parfois spontanément certaines activités;

ATTENDU QUE nous favorisons les activités en lien avec le milieu et que nous souhaitons les inciter;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'établissement seront informés des activités des écoles et que la direction autorisera chacune de ces sorties préalablement;

Il est proposé par Rosalie Toussaint et unanimement résolu d'autoriser les enseignants et autres intervenants de faire des activités dans un périmètre rapproché de l'école pour l'année scolaire 2023-2024. Ce périmètre inclut entre autres : les déplacements aux bibliothèques, aux bureaux de poste, aux patinoires, aux salles municipales et autres attractions à distance de marche des écoles de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante.

2.5 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)

Mme Véronique Brillant présente le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école. (voir annexe)

Résolution 2023-02-10-03
Il est proposé par Jonathan Robichaud-Bernier et unanimement résolu que le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école soit approuvé tel qu'il est présenté.

2.6 Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP art. 75.1)

Ce point sera reporté à la prochaine séance du conseil d'établissement puisque Mme Camille Ouellet est en attente du document officiel pour celui-ci.

2.7 Approbation des normes et modalités d'évaluation

Résolution 2023-02-10-04

Mme Annie-Claude présente les normes et modalités en évaluation ainsi que les calendriers d'évaluations annuelles.

Il est proposé par Jonathan Robichaud-Bernier et unanimement résolu d'approuver les normes et modalités d'évaluation telles quelles.

2.8 Approbation des campagnes de financement des O.P.P.

Résolution 2023-02-10-05

Il est proposé par Mme Marjolaine Langlois et unanimement résolu que les campagnes de financement proposées par l'OPP de l'école de l'Orée-des-Bois (voir annexe) soient approuvées telles qu'elles ont été présentées à des fins de financer :

- *Assumer les frais de transport pour les sorties sportives et éducatives*
- *Permettre les activités qui se dérouleront sur les heures scolaires*

- *Assumer les frais reliés aux sorties hivernales et de fin d'année*
- *Les surplus seront remis dans un compte pour la cour d'école (achat d'un cabanon)*

Les OPP de l'école de la Marée-Montante et de l'Étoile-Filante présenteront leurs campagnes un peu plus tard.

2.9 Adoption du budget du Conseil d'établissement

Résolution 2023-02-10-06

Mme Annie-Claude Pelletier présente le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Ce budget représente une somme de 750$.

Il est proposé par Mme Rosalie Toussaint et unanimement résolu que le conseil d'établissement adopte le budget de fonctionnement tel que présenté.

2.10 Approbation des services complémentaires

Résolution 2023-02-10-07
Mme Annie-Claude Pelletier présente les différents services complémentaires offerts dans notre école.

Il est proposé par Jonathan Robichaud-Bernier et est unanimement résolu que les services complémentaires soient approuvés tels que présentés.

2.11 Comité de parents utilisateurs du service de garde

Résolution 2023-02-10-08
Il est proposé par Mme Léda Villeneuve et unanimement résolu que les membres du conseil d'établissement représentent le comité utilisateur des parents utilisateurs du service de garde. Les sujets seront donc abordés lors des rencontres du conseil d'établissement et une rencontre exceptionnelle sera offerte à tous les parents au besoin.

Mme Annie-Claude explique que la situation actuelle au service de garde est stable mais fragile en terme de ressources humaines et qu'il est possible que le conseil d'établissement ait à se pencher sur la possibilité d'un plan de contingence.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

3.1.1 Établissement du calendrier des rencontres
4 décembre 2023 18h30 – Ste-Louise
12 février 2024 18h30 – St-Onésime
8 avril 2024 – St-Roch-des-Aulnaies
mai 2024 – si nécessaire
10 juin 2024 – Ste-Louise
Assemblée générale de parents 2024-2025 : 9 septembre 2024 à St-Roch-des-Aulnaies.

3.1.2 Communications et publicités externes

Mme Annie-Claude Pelletier nous informe qu'il n'y aura pas de publicité distribuée via les sacs à dos.

3.1.3 Code de vie

Mme Annie-Claude Pelletier présente le code de vie actuel en respect du système de Soutien aux comportements positifs implanté dans nos écoles.

3.1.4 Formation obligatoire nouveau membre du C.É.

Les capsules seront envoyées aux nouveaux membres.

3.2 Présidence : aucun point

3.3 Service de garde :
Mme Marjolaine nous partage le projet d'arbre de l'estime de soi à l'école de la Marée-Montante. La pédagogique du vendredi 6 octobre aura lieu à l'école de la Marée-Montante. Un sondage a été envoyé aux parents concernant les besoins pour la semaine de relâche.

3.4 Enseignants
Mme Andrée et Mme Nadine nous parle des activités ayant eu lieu dans les écoles depuis le début de l'année.

3.5 Professionnelle :
Mme Camille mentionne les différents mandats qu'elle aura cette année et les différentes formations qu'elle pourra offrir.

3.6 Personnel de soutien
Mme Marjolaine parle des travaux qui ont eu lieu à l'école de Ste-Louise cet été.

3.7 OPP
Un suivi est à venir pour les OPP de St-Roch et St-Onésime concernant la liste officielle des membres. Mme Léda Villeneuve nous partage son activité de la rentrée à St-Onésime.

3.8 Comité de Parents
Mme Véronique Brillant parle des différents mandats du comité de parents et mentionne que nous pouvons partager les belles initiatives pour reconnaître l'implication parentale dans nos milieux.

3.9 Trésorière
Mme Annie-Claude enverra le formulaire de frais de déplacement par courriel.

3.10 Correspondance
aucune

3.11 Parole au public
aucun

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

20 h 24 Proposé par Jonathan Robichaud-Bernier